



Série DESIGNJET T120 et T520 ePrinter

Informations légales

© 2012 Hewlett-Packard Development
Company, L.P.

1ère édition

Notes légales

Les informations contenues dans le présent document sont soumises à modification sans notification.

HP n'est pas responsable en cas d'erreurs ou d'omissions techniques ou éditoriales dans le présent document.

Sommaire

1 Accord de licence du logiciel Hewlett-Packard	1
2 Logiciel Open Source	4
Bibliographie Open Source	4
3 Réglementations	5
Fiche technique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS : Material Safety Data Sheet)	5
Numéro de modèle réglementaire	5
Réglementations	5
Déclaration de conformité	14

1 Accord de licence du logiciel Hewlett-Packard

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT LOGICIEL Ce Contrat de licence utilisateur final (« CLUF ») est un contrat entre (a) vous (en tant que personne ou représentant d'une entité) et (b) Hewlett-Packard Company (« HP ») régissant votre utilisation du produit logiciel (« Logiciel »). Ce CLUF ne s'applique pas s'il y a un accord de licence distinct entre vous et HP ou ses fournisseurs pour le logiciel, dont un accord de licence dans une documentation en ligne. Le terme « Logiciel » peut couvrir (i) des supports associés, (ii) un guide de l'utilisateur et d'autres éléments imprimés ou (iii) « en ligne » ainsi que des documents électroniques (désignés collectivement par le terme « Documentation de l'utilisateur »).

LES DROITS DE CE LOGICIEL SONT OFFERTS UNIQUEMENT À CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ TOUTES LES CONDITIONS DE CE CLUF. EN INSTALLANT, COPIANT, TÉLÉCHARGEANT OU UTILISANT CE LOGICIEL D'UNE QUELCONQUE AUTRE FAÇON, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR CE CLUF. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CLUF, N'INSTALLEZ PAS, NE TÉLÉCHARGEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS CE LOGICIEL DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. SI VOUS AVEZ ACHETÉ LE LOGICIEL, MAIS QUE VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CLUF, VEUILLEZ RETOURNER LE LOGICIEL LÀ OÙ VOUS L'AVEZ ACHETÉ SOUS QUATORZE JOURS POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT DU PRIX D'ACHAT ; SI LE LOGICIEL EST INSTALLÉ OU RENDU DISPONIBLE PAR L'INSTALLATION D'UN AUTRE PRODUIT HP, VOUS POUVEZ RETOURNER L'ENSEMBLE DU PRODUIT NON UTILISÉ.

- 1. LOGICIEL TIERS.** Outre le logiciel propriétaire HP (« Logiciel HP »), le logiciel peut inclure un logiciel sous licence d'un tiers (« Logiciel tiers » et « Licence tierce »). Tout logiciel tiers vous est fourni sous licence soumise aux conditions de la licence tierce correspondante. En général, la licence tierce est située dans un fichier appelé par exemple licence.txt ; vous devez contacter le support HP si vous ne trouvez pas la licence tierce. Si la licence tierce comporte des licences donnant l'accès au code source (comme la licence publique générale ou GNU) et que le code source correspondant n'est pas fourni avec le logiciel, consultez les pages du support produit sur le site Web HP (hp.com) pour savoir comment obtenir un tel code.
- 2. DROITS DE LICENCE.** Vous disposerez des droits suivants à condition de vous conformer aux conditions de ce CLUF :
 - a.** Utilisation. HP vous accorde une licence vous permettant d'utiliser une seule copie du logiciel HP. « Utiliser » signifie installer, copier, stocker, charger, exécuter, afficher ou exploiter sous toute autre forme le logiciel HP. Vous n'êtes autorisé ni à modifier le logiciel HP, ni à désactiver une quelconque fonction de licence ou de contrôle du logiciel HP. Si ce logiciel est fourni par HP pour une utilisation avec un produit d'imagerie ou d'impression (par exemple, si le logiciel est un pilote d'imprimante, un microprogramme ou une extension), le logiciel HP ne peut être utilisé qu'avec ce produit (« Produit HP »). Des restrictions d'utilisation supplémentaires peuvent apparaître dans la Documentation utilisateur. Vous n'êtes pas autorisé à séparer les éléments composant le logiciel HP à des fins d'utilisation. Vous n'avez pas non plus le droit de distribuer le logiciel HP.
 - b.** Copie. Le droit de copie signifie que vous pouvez créer des copies d'archivage ou de sauvegarde du logiciel HP, à la condition que chaque copie contienne toutes les déclarations de confidentialité du logiciel HP d'origine et qu'elle soit utilisée exclusivement à des fins de sauvegarde.
- 3. MISES À NIVEAU.** Pour utiliser le logiciel HP fourni par HP comme mise à niveau, mise à jour ou complément (désignés collectivement par le terme « Mise à niveau »), vous devez au préalable être détenteur d'une licence du logiciel HP d'origine identifié par HP comme pouvant bénéficier de la mise à niveau. Dans la mesure où la mise à niveau remplace le logiciel HP d'origine, vous ne pourrez plus utiliser le logiciel HP. Ce CLUF s'applique à chaque mise à niveau à moins que HP ne fournisse d'autres conditions avec la mise à niveau. En cas de conflit entre ce CLUF et d'autres conditions de ce type, les autres conditions prévaudront.
- 4. TRANSFERT.**
 - a.** Transfert à un tiers. L'utilisateur final initial du logiciel HP peut effectuer un seul transfert du logiciel HP vers un autre utilisateur final. Tout transfert inclura tous les composants, supports, Documentation utilisateur, ce CLUF et, le cas échéant, le certificat d'authenticité. Le transfert ne peut pas être un transfert indirect, par exemple un envoi. Avant le transfert, l'utilisateur qui recevra le Logiciel transféré acceptera ce CLUF. Au transfert du logiciel HP, votre licence expire automatiquement.
 - b.** Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer, à concéder ni à prêter le logiciel HP ni à utiliser le logiciel HP pour un usage commercial en temps partagé ou administratif. Vous n'êtes pas autorisé à concéder sous licence ni à transférer d'une quelconque manière que ce soit le logiciel HP, sauf conditions expressément définies dans ce CLUF.
- 5. DROITS PROPRIÉTAIRES.** Tous les droits de propriété intellectuelle du logiciel et de la Documentation utilisateur sont la propriété de HP ou de ses fournisseurs et sont protégés par la loi, dont les lois applicables sur les droits d'auteur, le secret commercial, les brevets et les marques

- déposées. Vous n'êtes pas autorisé à retirer toute identification du produit, avis de droit d'auteur ou restriction propriétaire du logiciel.
- 6. LIMITATION DE L'INGÉNIERIE INVERSE.** Vous n'avez pas le droit d'effectuer une ingénierie inverse, de décompiler ni de désassembler le logiciel HP, sauf si et uniquement dans la mesure où ce droit est autorisé par la réglementation en vigueur.
 - 7. ACCORD D'UTILISATION DES DONNÉES.** HP, ses filiales et sociétés apparentées peuvent collecter et utiliser les informations techniques que vous fournissez dans le cadre de (i) votre utilisation du logiciel ou du produit HP ou (ii) la fourniture des services de support associés au logiciel ou au produit HP. Toutes ces informations seront soumises à la politique de confidentialité de HP. HP n'utilisera pas ces informations sous une forme vous identifiant personnellement, sauf dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour améliorer votre utilisation ou fournir des services d'assistance.
 - 8. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.** Nonobstant les dommages que vous pourriez subir, l'entière responsabilité d'HP et de ses fournisseurs au titre du présent CLUF, ainsi que votre unique recours dans le cadre du CLUF seront limités à la somme la plus importante que vous avez réellement payé pour le Produit ou 5,00 USD. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI APPLICABLE, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE SAURONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, PARTICULIERS, ACCESSOIRES, EXEMPLAIRES, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS (NOTAMMENT DES PERTES DE PROFIT, DES MANQUES À GAGNER, DE L'INTERRUPTION DES AFFAIRES, DES PERTES DE DONNÉES, DES LÉSIONS CORPORELLES OU UNE ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE) LIÉS EN AUCUNE MANIÈRE À L'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL, MÊME SI HP OU L'UN DE SES FOURNISSEURS A ÉTÉ INFORMÉ DESDITS DOMMAGES ET MÊME SI LE RECOURS SUSMENTIONNÉ EST INEFFICACE. Certains états ou juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages mineurs ou conséquents, il est donc possible que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas à vous.
 - 9. GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS.** Les agences ou départements du Gouvernement des États-Unis sont soumis aux réglementations FAR 12.211 et FAR 12.212, et le logiciel informatique commercial, la documentation sur le logiciel informatique et les données techniques sont accordés en tant qu'éléments commerciaux sous licence suivant l'Accord de licence commerciale HP applicable.
 - 10. CONFORMITÉ AUX LOIS SUR L'EXPORTATION.** Vous respecterez toutes les lois, règles et réglementations (i) applicables à l'exportation ou à l'importation du logiciel ou (ii) limitant l'utilisation du logiciel, y compris toute restriction sur la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques.
 - 11. RÉSERVATION DES DROITS.** HP et ses fournisseurs réservent tous les droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce CLUF.

© 2007 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Rev. 6-Nov

2 Logiciel Open Source

Bibliographie Open Source

- This product includes software developed by OpenSSL Project for use in the OpenSSL Toolkit. (<http://www.openssl.org/>)
- This This product includes software written by Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).
- This software includes cryptographic software written by Eric Young (eay@cryptsoft.com).

3 Réglementations

Fiche technique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS : Material Safety Data Sheet)

Vous pouvez obtenir les Fiches techniques sur la sécurité d'emploi des produits (Material Safety Data Sheets) relatives aux kits encres utilisés par l'imprimante en envoyant un courrier à l'adresse suivante : Hewlett-Packard Customer Information Center, 19310 Pruneridge Avenue, Dept. MSDS, Cupertino, CA 95014, États-Unis.

Vous pouvez également consulter la page Web suivante : http://www.hp.com/hpinfo/community/environment/productinfo/psis_inkjet.htm

Numéro de modèle réglementaire

Pour des raisons d'identification inhérentes à la réglementation en vigueur, un numéro de modèle réglementaire a été attribué à votre produit. Il s'agit du numéro BCLAA-1101. Ce numéro de modèle réglementaire ne doit pas être confondu avec le nom commercial du produit (comme l'imprimante HP Designjet) ni avec son numéro d'identification (comme Z####X où Z et X représentent n'importe quelle lettre et # n'importe quel nombre).

Réglementations

Écologique

Conseils Éco

HP s'est engagé à aider ses clients à réduire leur empreinte environnementale. HP a élaboré les conseils écologiques ci-dessous pour vous aider à vous concentrer sur les façons d'évaluer et de réduire l'impact de vos choix d'impression. Outre les fonctionnalités spécifiques de ce produit, consultez le site Web des solutions écologiques HP (<http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/>) pour obtenir davantage d'informations sur les initiatives HP en matière de préservation de l'environnement.

Programme d'administration des produits pour la protection de l'environnement

Hewlett-Packard s'est engagé à fournir des produits de qualité respectueux de l'environnement. Ce produit a été conçu en pensant à son recyclage. Nous avons maintenu le nombre de matériaux à un minimum tout en garantissant une fonctionnalité et une fiabilité correctes. Nous avons identifié les matériaux dissemblables afin de les séparer facilement. Les fixations et autres raccords sont

faciles à repérer, accéder et déposer à l'aide d'outils classiques. Les pièces de haute priorité ont été conçues pour en permettre un accès rapide pour un démontage et une réparation faciles. Pour plus d'informations, visitez le site Web de l'engagement de HP pour la protection de l'environnement à <http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/>.

Plastiques

Les pièces en plastique pesant plus de 25 grammes sont marquées conformément aux normes internationales afin d'améliorer la capacité d'identification de ces plastiques pour les besoins du recyclage en fin de vie du produit.

Programme de recyclage

HP propose un nombre croissant de programmes de retour et de recyclage de produits dans de nombreux pays/régions et agit en partenariat avec certains des plus grands centres de recyclage de produits électroniques au monde. HP conserve des ressources en revendant certains de ses produits les plus populaires. Pour plus d'informations sur le recyclage des produits HP, consultez le site <http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/recycle/>.

Programme HP de recyclage des consommables à encre

HP s'engage dans la protection de l'environnement. Le programme HP de recyclage des consommables à encre est instauré dans de nombreux pays/régions et vous permet de recycler gratuitement des cartouches d'impression usagées et des cartouches d'encre. Pour plus d'informations, consultez le site Web suivant : <http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/recycle/>.

Directive concernant la batterie

Ce produit contient une batterie destinée à maintenir l'intégrité des données de l'horloge en temps réel et des réglages du produit ; elle est conçue pour durer le temps de vie du produit. Toute opération d'entretien ou de remplacement de cette batterie doit être confiée à un technicien d'entretien qualifié.



Pile/batterie au lithium

Ce produit HP contient une batterie au lithium située sur une carte mère interne qui peut nécessiter un traitement spécial à la fin de sa vie.

Substances chimiques

HP s'engage à fournir à ses clients les informations relatives aux substances chimiques utilisées dans les produits HP, en respect des réglementations légales telles que la réglementation REACH (disposition CE n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil). Vous trouverez un rapport sur les substances chimiques de ce produit à l'adresse suivante <http://www.hp.com/go/reach/>.

Élimination de l'équipement usagé par les utilisateurs (UE).

Ce symbole signifie que vous ne devez pas jeter votre produit avec vos déchets domestiques. Il est de votre responsabilité de mettre au rebut votre équipement usagé en l'amenant à un point de collecte spécifique pour le recyclage de l'équipement électrique et électronique usagé. Pour plus d'informations, consultez <http://www.hp.com/recycle/>.



Recyclage du matériel électronique

HP encourage ses clients à recycler le matériel électronique usagé. Pour plus d'informations sur les programmes de recyclage, consultez le site <http://www.hp.com/recycle/>.

États-Unis

Electromagnetic compatibility (EMC)

FCC statements (U.S.A.)

The U.S. Federal Communications Commission (in 47 cfr15.105) has specified that the following notices be brought to the attention of users of this product.

This device complies with part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Modifications (part 15.21): The FCC requires the user to be notified that any changes or modifications made to this device that are not expressly approved by HP may void the user's authority to operate the equipment.

Shielded cables: Use of shielded data cables is required to comply with the Class B limits of Part 15 of the FCC Rules.

Note

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and the receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult your dealer or an experienced radio/TV technician.

For further information, contact:

Manager of Corporate Product Regulations

Hewlett-Packard Company

3000 Hanover Street

Palo Alto, CA 94304

(650) 857-1501

Exposure to radio frequency radiation

⚠ ATTENTION : The radiated output power of this device is far below the FCC radio frequency exposure limits. Nevertheless, the device shall be used in such a manner that the potential for human contact during normal operation is minimized. This product and any attached external antenna, if supported, shall be placed in such a manner to minimize the potential for human contact during normal operation. In order to avoid the possibility of exceeding the FCC radio frequency exposure limits, human proximity to the antenna shall not be less than 20 cm(8 in) during normal operation.

Power consumption

Hewlett-Packard printing and imaging equipment marked with the ENERGY STAR® logo is qualified to the U.S. Environmental Protection Agency's ENERGY STAR specifications for imaging equipment. The following mark will appear on ENERGY STAR qualified imaging products:



Additional ENERGY STAR qualified imaging product model information is listed at <http://www.hp.com/go/energystar/>.

Ecological

Attention California users

The battery supplied with this product may contain perchlorate material. Special handling may apply. See <http://www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/> for information.

Atención a los usuarios de California

La pila proporcionada con este producto puede contener perclorato. Podría requerir manipulación especial.

Consulte <http://www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/> para obtener más información.

Canada

Normes de sécurité (Canada)

Le présent appareil numérique n'émet pas de bruits radioélectriques dépassant les limites applicables aux appareils numériques de Classe B prescrites dans le règlement sur le brouillage radioélectrique édicté par le Ministère des Communications du Canada.

DOC statement (Canada)

This digital apparatus does not exceed the Class B limits for radio noise emissions from digital apparatus set out in the Radio Interference Regulations of the Canadian Department of Communications.

Notice to users in Canada

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

WARNING! Exposure to Radio Frequency Radiation. The radiated output power of this device is below the Industry Canada radio frequency exposure limits. Nevertheless, the device should be used in such a manner that the potential for human contact is minimized during normal operation.

To avoid the possibility of exceeding the Industry Canada radio frequency exposure limits, human proximity to the antennas should not be less than 20 cm (8 inches).

Note à l'attention des utilisateurs canadiens

Conformément au Règlement d'Industrie Canada, cet émetteur radioélectrique ne peut fonctionner qu'avec une antenne d'un type et d'un gain maximum (ou moindre) approuvé par Industrie Canada. Afin de réduire le brouillage radioélectrique potentiel pour d'autres utilisateurs, le type d'antenne et son gain doivent être choisis de manière à ce que la puissance isotrope rayonnée équivalente (p.i.r.e.) ne dépasse pas celle nécessaire à une communication réussie.

Cet appareil est conforme aux normes RSS exemptes de licence d'Industrie Canada. Son fonctionnement dépend des deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) doit accepter toutes interférences reçues, y compris des interférences pouvant provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

AVERTISSEMENT relatif à l'exposition aux radiofréquences. La puissance de rayonnement de cet appareil se trouve sous les limites d'exposition de radiofréquences d'Industrie Canada. Néanmoins, cet appareil doit être utilisé de telle sorte qu'il soit mis en contact le moins possible avec le corps humain.

Afin d'éviter le dépassement éventuel des limites d'exposition aux radiofréquences d'Industrie Canada, il est recommandé de maintenir une distance de plus de 20 cm entre les antennes et l'utilisateur.

Mexique

Aviso para los usuarios de México

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Para saber el modelo de la tarjeta inalámbrica utilizada, revise la etiqueta regulatoria de la impresora.

Brésil

Aviso aos usuários no Brasil

Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito à proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário (Res.ANATEL 282/2001).

Union européenne

Avis de conformité européen

Les produits portant la mention CE sont conformes aux directives suivantes :

- Directive basse tension 2006/95/EEC
- Directive EMC 2004/108/EEC

La conformité de la Communauté européenne de ce produit est uniquement valide s'il est alimenté par l'adaptateur de courant alternatif HP correct et libellé CE.

Si ce produit est doté de fonctionnalités de télécommunication, il est également conforme aux exigences principales des normes suivantes :

- Directive R&TTE 1999/5/CE

La conformité à ces directives implique la conformité aux normes européennes harmonisées applicables (normes européennes) définies dans la Déclaration de conformité de l'UE émise par HP pour ce produit ou cette famille de produits et disponible (uniquement en anglais) soit dans la documentation du produit, soit sur le site Web suivant : <http://www.hp.com/go/certificates> (saisissez la référence du produit dans le champ de recherche). Cette conformité est mentionnée par l'un des marquages suivants apposés sur le produit :

	Pour les produits non liés aux télécommunications et pour les produits de télécommunication harmonisés pour l'UE, comme Bluetooth®, situés dans la catégorie d'alimentation inférieure à 10 mW.
	Pour les produits de télécommunication non harmonisés pour l'UE (le cas échéant, un numéro d'identification à 4 chiffres est inséré entre CE et !).

Veillez vous reporter à l'étiquette réglementaire fournie sur le produit.

Les fonctionnalités sans fil de ce produit peuvent être utilisées dans les pays/régions suivants de l'UE et de l'EFTA : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Produits avec périphériques de réseau local sans fil

Certains pays ont des obligations ou exigences spéciales spécifiques concernant le fonctionnement des réseaux locaux sans fil comme l'utilisation à l'intérieur uniquement ou des restrictions sur les chaînes disponibles. Veuillez vérifier que les paramètres propres au pays du réseau sans fil sont corrects.

Votre contact concernant les questions réglementaires est Hewlett-Packard GmbH, Dept./MS : HQ-TRE, Herrenberger Strasse 140, 71034 Böblingen, ALLEMAGNE.

Son (Allemagne)

Geräuschemission (Germany) LpA < 70 dB, am Arbeitsplatz, im Normalbetrieb, nach DIN45635 T. 19.

Danemark

For tilslutning af de øvrige ledere, se medfølgende installationsvejledning.

Ukraine

Обладнання відповідає вимогам Технічного регламенту щодо обмеження використання деяких небезпечних речовин в електричному та електронному обладнанні, затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 3 грудня 2008 № 1057.

The equipment complies with requirements of the Technical Regulation, approved by the Resolution of Cabinet of Ministry of Ukraine as of December 3, 2008 № 1057, in terms of restrictions for the use of certain dangerous substances in electrical and electronic equipment.

Turquie

Türkiye Cumhuriyeti: EEE Yönetmeliğine Uygundur

Republic of Turkey: In conformity with the EEE Regulation

Russie

Существуют определенные ограничения по использованию беспроводных сетей (стандарта 802.11 b/g) с рабочей частотой 2,4 ГГц: Данное оборудование может использоваться внутри помещений с использованием диапазона частот 2400-2483,5 МГц (каналы 1-13). При использовании внутри помещений максимальная эффективная изотропно-излучаемая мощность (ЭИИМ) должна составлять не более 100мВт.

Chine

**本设备符合中国无线电干扰技术标准信息
技术设备B级发射限值要求。**

仅适用于海拔 **2000** 米以下地区安全使用。

零件描述	有毒有害物质和元素					
	铅	汞	镉	六价铬	多溴联苯	多溴联苯醚
外壳和托盘*	0	0	0	0	0	0
电线*	0	0	0	0	0	0
印刷电路板*	X	0	0	0	0	0
打印系统*	X	0	0	0	0	0
显示器*	X	0	0	0	0	0
喷墨打印机墨盒*	0	0	0	0	0	0
驱动光盘*	X	0	0	0	0	0
扫描仪*	X	X	0	0	0	0
网络配件*	X	0	0	0	0	0
电池板*	X	0	0	0	0	0
自动双面打印系统*	0	0	0	0	0	0
外部电源*	X	0	0	0	0	0

0: 指此部件的所有均一材质中包含的这种有毒有害物质, 含量低于 SJ/T11363-2006 的限制
X: 指此部件使用的均一材质中至少有一种包含的这种有毒有害物质, 含量高于 SJ/T11363-2006 的限制
注: 环保使用期限的参考标识取决于产品正常工作的温度和湿度等条件
*以上只适用于使用这些部件的产品

Taiwan

低功率電波輻射性電機管理辦法

第十二條

經型式認證合格之低功率射頻電機, 非經許可, 公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

第十四條

低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信; 經發現有干擾現象時, 應立即停用, 並改善至無干擾時方得繼續使用。

前項合法通信, 指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。



Corée

사용자 안내문 : A 급 기기

이 기기는 업무용으로 전자파적합등록을 받은 기기이오니, 판매자 또는 사용자는 이 점을 주의 하시기 바라며, 만약 잘못 구입 하셨을 때에는 구입한 곳에서 비업무용으로 교환 하시기 바랍니다.

Japon

この装置は、クラス B 情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

VCCI-B

Avertissement de sécurité concernant le cordon d'alimentation

製品には、同梱された電源コードをお使い下さい。
同梱された電源コードは、他の製品では使用出来ません。

BchjW'hc'i gYfg'jb'>UdUb

この機器は技術基準適合証明又は工事設計認証を受けた無線設備を搭載しています。

bxJU

This product complies with the "India E-waste Rule 2011" and prohibits use of lead, mercury, hexavalent chromium, polybrominated biphenyls or polybrominated diphenyl ethers in concentrations exceeding 0.1 weight % and 0.01 weight % for cadmium, except for the exemptions set in Schedule 2 of the Rule.

Déclaration de conformité

aux normes ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Numéro de la déclaration de conformité :	BCLAA-1101-01
--	---------------

Nom du fournisseur :	Hewlett-Packard Company
----------------------	-------------------------

Adresse du fournisseur :	Cami de Can Graells, 1-21 08174 Sant Cugat del Vallès Barcelone, Espagne
--------------------------	--

déclare que le produit

Nom et modèle de produit :	Imprimante HP Designjet série T120/T520
----------------------------	---

Numéro de modèle réglementaire ⁽¹⁾ :	BCLAA-1101
---	------------

Options du produit :	Tous
----------------------	------

est conforme aux spécifications et réglementations suivantes

EMC :	CISPR 22:2008 / EN 55022:2010 Catégorie B CISPR 22:1997+A1:2000+A2:2002 / EN 55022:1998+A1:2000+A2:2003 Catégorie A (1) EN 61000-3-2:2006 + A1:2009 +A2:2009 EN 61000-3-3:2008 FCC CFR 47 Part 15, Classe B
Sécurité :	IEC 60950-1:2005 (2 ^e Édition) / EN 60950-1:2006 + A11:2009 CAN/CSA-C22.2 No. 60950-1-07 / UL 60950-1:2007 EN 62479:2010
Télécom :	EN 62311:2008 EN 301 489-1 V1.8.1 EN 301 489-17 V2.1.1
Consommation d'énergie :	Disposition (CE) No 1275/2008 Procédure d'essai de l'approche par modes de fonctionnement relative à l'équipement de traitement d'images homologué ENERGY STAR®

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive Basse Tension 2006/95/CE, la directive EuP 2005/32/CE, la directive R&EMC 2004/108/EEC (et la directive R&TTE 1999/5/CE, et comporte en conséquence le marquage **CE**. Il est également conforme aux directives WEEE 2002/96/CE et RoHS 2002/95/CE.

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- Il ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles.
- Il doit supporter toute interférence extérieure, pouvant notamment entraîner un fonctionnement imprévu.

Informations supplémentaires

1. Un numéro de modèle réglementaire a été attribué au produit, qui est associé aux aspects réglementaires de la conception. Le numéro de modèle réglementaire sert d'identifiant principal du produit dans la documentation réglementaire et les rapports sur les essais ; il ne doit pas être confondu avec le nom avec le nom commercial du produit, ni avec son numéro d'identification.

A handwritten signature in blue ink that reads "Carlos Lahoz". The signature is enclosed within a large, hand-drawn blue oval.

Carlos Lahoz-Buch, directeur

Inkjet Commercial Division

Sant Cugat del Vallès (Barcelone)

13 mars 2012

Contacts locaux pour les sujets relatifs à la réglementation uniquement

<http://www.hp.com/certificates>

Contact dans l'UE : Hewlett-Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Strasse 140, 71034 Böblingen, Allemagne.

Contact aux États-Unis : Hewlett-Packard, 3000 Hanover Street, Palo Alto 94304, États-Unis.
Téléphone : 650-857-1501.